



Perpignan, le 10 janvier 2024

Décision n°2024-001 du 10 janvier 2024 proclamant l'élection du directeur de l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 713-1, L 713-9, D 713-1 et R 719-80 ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier ;
Vu le relevé de décisions et compte rendu du conseil d'administration de l'IFCT du 21 décembre 2023,

DECIDE

Article 1^{er} - M. Joan Peytaví Deixona est élu directeur de l'institut franco-catalan transfrontalier (IFCT) pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois, à compter du 21 décembre 2023.

Article 2 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'Université.



Le Président de l'Université,

Yvan AUGUET